

Annexe 1 : Impact des conditions climatiques de 2021 sur les principales zones agricoles

Situation établie à partir des rapports sur les cultures des provinces à la mi-juillet.

Saskatchewan¹

Situation de stress hydrique pour beaucoup de cultures. L'arrivée d'eau ne permettra plus d'augmenter les rendements mais aidera à les maintenir.

Les rendements sont inférieurs à l'année précédente pour 14 % des cultures oléagineuses, 11 % des céréales de printemps, 8 % des légumineuses et 5 % des céréales d'automne.

Les agriculteurs dont les cultures ne se développent pas ou pas bien sont encouragés à utiliser ces cultures pour l'alimentation du bétail.

L'humidité de la couche arable des terres cultivées est jugée adéquate à 8 %, insuffisante à 39 % et très insuffisante à 53 %.

Les rendements de foin sont bien inférieurs à la normale et la plupart des producteurs ne savent pas si une deuxième coupe sera possible cette année.

Alberta²

Les conditions de croissance des cultures provinciales sont évaluées de bonnes à excellentes à 37 %, ce qui est inférieur à la moyenne quinquennale provinciale de 74 %.

Les taux provinciaux d'humidité des sols sont évalués à 42 % mauvais, 35 % moyen et 23 % bon.

Les rendements de la première coupe de foin ont été inférieurs à la moyenne et la deuxième coupe n'est pas prometteuse.

L'état des pâturages dans l'ensemble de la province est maintenant jugé mauvais à 35 %, moyen à 38 % et bon à 27 %.

Manitoba³

Les inquiétudes liées à la sécheresse persistent et les perspectives de rendement des céréales de printemps, du canola et du maïs ont été revues à la baisse. De plus en plus de cultures céréalières sont coupées pour servir de fourrage vert, et l'architecture des peuplements de canola semble mince et les gousses sont plus petites que la normale après une chaleur et une sécheresse prolongées.

La première coupe de foin est en grande partie terminée, il n'y aura pas de deuxième coupe dans la plupart des régions de la province, à moins que des pluies importantes n'arrivent en août, ainsi que des températures plus fraîches.

Les municipalités rurales d'Armstrong, de Bifrost-Riverton, de Coldwell et de Saint-Laurent (toutes situées dans la région d'Interlake) ont déclaré l'état de catastrophe agricole en raison des problèmes persistants de culture, notamment les insectes et le manque de pluie au cours des deux semaines précédentes.

Ontario⁴

Le Nord-Ouest de l'Ontario a subi des températures supérieures aux normales saisonnières en mai, juin et juillet, combinées à un manque de précipitation. Une sécheresse sévit dans le Nord-Ouest de l'Ontario et entraîne de maigres récoltes. Pour la période approximative de la mi-juin à la mi-juillet, la région de Rainy River et de Kenora a reçu de 40 à 60 % des précipitations normales.

Québec⁵

Le développement et les récoltes de cultures céréalières sont globalement en avance sur la période habituelle pour les céréales d'automne.

Les cultures maraîchères présentent des rendements dans la moyenne ou inférieurs à la moyenne, mais une qualité relativement supérieure à la moyenne.

¹ [Rapport sur les cultures, Saskatchewan, 20 juillet 2021](#)

² [Rapport sur les cultures, Alberta, 13 juillet 2021](#)

³ [Rapport sur les cultures, Manitoba, 20 juillet 2021](#)

⁴ [Rapport sur les cultures, Ontario, 21 juillet 2021](#)

⁵ [Rapport sur les cultures, Québec, 20 juillet 2021](#)

Les fruits rouges auront connus des développements assez inégaux au Québec, certaines régions ayant été particulièrement touchées par le gel. Le gel reste la première cause de dommage déclarés pour l'assurance récolte.

Au 20 juillet 2021, 4 176 avis de dommages ont été signalés à l'assurance récolte, contre 3 054 à la même période en 2020. La moyenne sur 5 ans pour la même période se situe à 1 649 signalements.

Annexe 2 : Les programmes agricoles finance et gestion des risques⁶

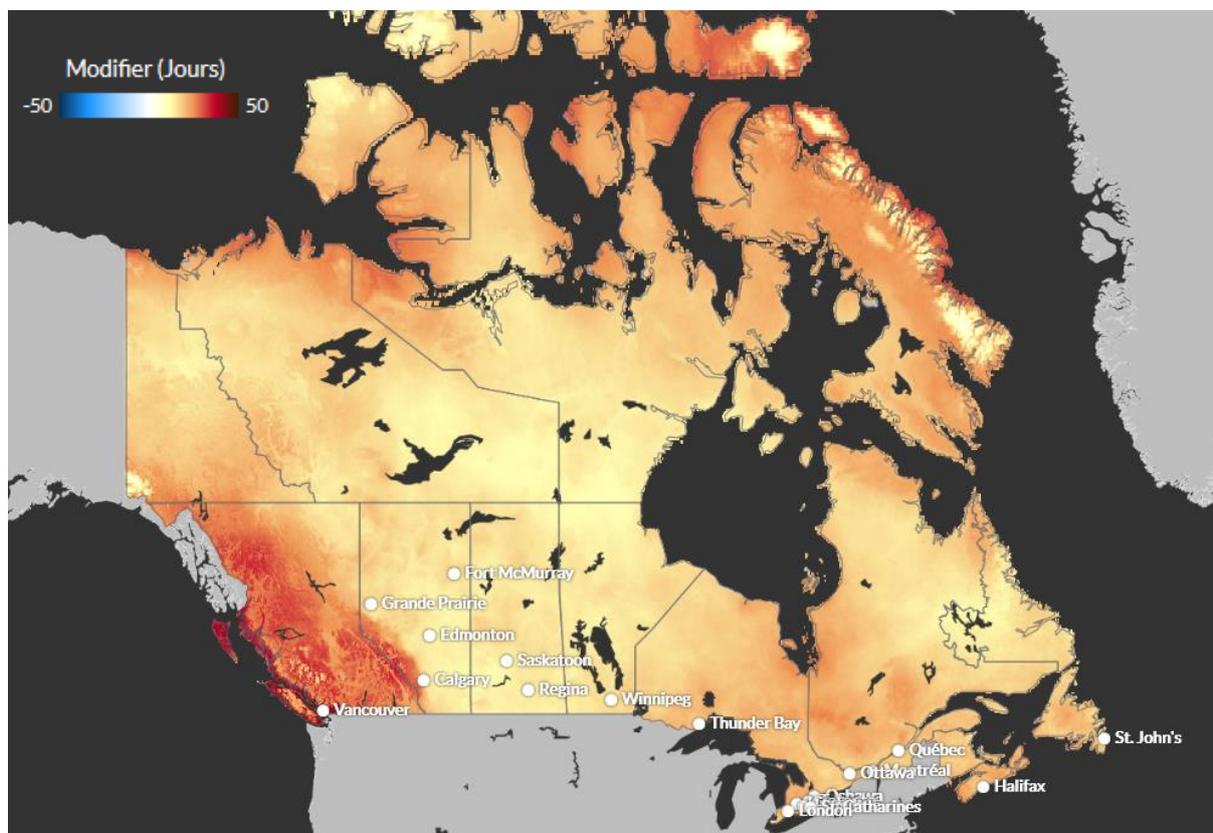
Nom du programme	Ce qu'il offre	Adaptation suite aux aléas climatiques de 2021
Agri-investissement	Aide à gérer les risques et la baisse des revenus des petites exploitations agricoles.	
Agri-protection	Offre une protection d'assurance à frais partagés contre les catastrophes naturelles.	Soutien fédéral pour les Prairies en vue de rajustements bilatéraux au programme Agri-protection pour permettre l'utilisation de récoltes endommagées par la sécheresse comme aliments du bétail.
Agri-relance	Un cadre de secours en cas de catastrophe, d'évaluation des événements catastrophiques et d'élaboration d'initiatives.	Evaluation en cours qui aboutiront certainement à une aide directe aux producteurs pour les coûts additionnels relatifs à l'alimentation du bétail, aux transports et aux infrastructures hydrauliques.
Agri-stabilité	Fournit un soutien pour gérer les baisses importantes de revenu agricole.	Bonification afin de simplifier le programme et augmenter son niveau de soutien offert aux entreprises agricoles. la date limite d'inscription à l'année de programme 2021, qui était le 30 avril 2021, a été repoussée au 30 juin 2021. Avance de 50 % du paiement final estimé.
Disposition de report de l'impôt pour les éleveurs	Permet aux producteurs qui vendent une partie de leur cheptel reproducteur en raison d'une sécheresse ou d'une inondation dans les régions désignées de reporter une partie du produit des ventes à l'année suivante.	Dispositif appliqué pour les éleveurs des régions désignées de la Colombie Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario comme étant touchées par la sécheresse.
Initiatives Agri-risques-Microsubventions	Soutient les propositions de recherche universitaire concernant la mise au point et l'amélioration d'outils de rechange pour la gestion des risques.	
Initiatives Agri-risques - Volet de financement par contribution de recherche et développement	Finance l'élaboration de nouveaux outils de gestion des risques.	
Initiatives Agri-risques - Volet de renforcement des capacités administratives	Offre du financement afin de renforcer la capacité administrative requise pour la mise au point de nouveaux outils de gestion des risques.	
Programme de la Loi canadienne sur les prêts agricoles	Le programme met des prêts à la disposition des agriculteurs pour qu'ils puissent établir, améliorer et développer leurs exploitations et à la disposition des agences de commercialisation pour qu'elles puissent commercialiser les produits.	
Programme de paiements anticipés	Fournit des avances de fonds à faible taux d'intérêt sur la valeur des produits agricoles admissibles, qui doivent être remboursées lorsque les produits sont vendus.	
Service de médiation en matière d'endettement agricole	Offre des services de consultation et de médiation destinés aux agriculteurs qui se retrouvent en difficulté financière.	

Annexe 3 : Listes (non-exhaustive) au 30 juillet 2021 des mesures fédérales et provinciales de soutien à l'agriculture en 2021

⁶ [Agriculture et Agroalimentaire Canada](#)

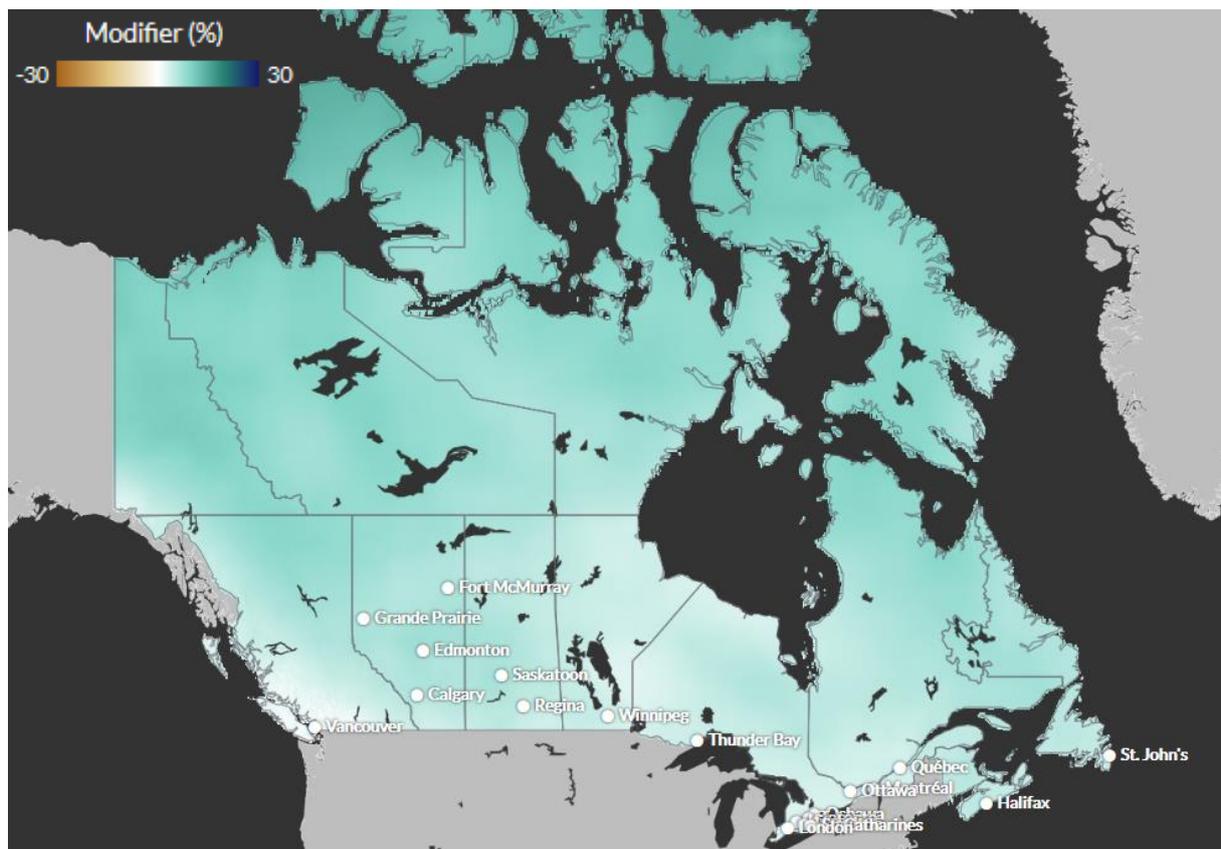
- Report de l'impôt pour les éleveurs des régions désignées de la Colombie Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario comme étant touchées par la sécheresse
- Soutien fédéral pour toutes les provinces des Prairies en vue d'apporter immédiatement des rajustements bilatéraux au programme Agri protection à frais partagés pour permettre l'utilisation des récoltes endommagées par la sécheresse comme aliments du bétail
- Evaluation des coûts exceptionnels que doivent engager les producteurs et à leur offrir au besoin un soutien conjoint. Ce soutien pourrait s'agir d'une aide directe aux producteurs pour les coûts additionnels relatifs à l'alimentation du bétail, aux transports et aux infrastructures hydrauliques.
- Les provinces touchées par la sécheresse peuvent avoir recours à la disposition sur la participation tardive du programme Agri stabilité pour permettre aux producteurs qui ne sont pas encore inscrits au programme d'y avoir accès. Les producteurs peuvent également demander des paiements provisoires dans le cadre du programme Agri stabilité, qui peuvent les aider à faire face à leurs difficultés financières immédiates.
- Le gouvernement du Canada offre d'augmenter le taux d'indemnisation du programme Agri stabilité, soit de le faire passer de 70 % à 80 %.
- Financement agricole Canada (FAC) qu'un programme de soutien à la clientèle sera mis en œuvre pour les producteurs et les éleveurs de l'Ouest du Canada qui font face à des difficultés financières causées par les conditions de croissance défavorables.
- La Saskatchewan Crop Insurance Corporation double les valeurs seuils d'évaluation à faible rendement pour les clients qui récupèrent leurs cultures de céréales ou de légumineuses comme aliments pour animaux, sans nuire à la future couverture individuelle.
- Le gouvernement de la Saskatchewan apporte des modifications pour augmenter temporairement le financement maximal qu'un éleveur de bétail peut recevoir du Farm and Ranch Water Infrastructure Program (FRWIP) pour les étangs-réservoirs, les puits et les pipelines à usage agricoleⁱ. Ce changement sera en vigueur pour la période du 1er avril 2021 au 31 mars 2022. Le remboursement maximal pour les éleveurs de bétail durant cette période passera de 50 000 \$ à 150 000 \$.
- L'Alberta a réduit de 20 % le coût des primes d'assurance des cultures, des pâturages et des fourrages, ce qui a encouragé un plus grand nombre d'agriculteurs à s'inscrire ou à augmenter leur couverture en prévision de cette saisonⁱⁱ.
- Dans le cadre de l'indemnité en cas de catastrophe touchant le foin de la Société des services agricoles du Manitoba (MASC), celle-ci fournira un montant supplémentaire de 44 CAD/tonne (pour chaque tonne inférieure à la couverture) aux producteurs de fourrage assurés pour aider à compenser le coût supplémentaire des aliments de remplacement et du transport en raison de la grave pénurie de fourrage dans toute la province.
- Le gouvernement de l'Ontario adopte une aide d'urgence pour les éleveurs du Nord-Ouest de la province de 800 000 CAD, versés à l'association Beef Farmers of Ontario pour aider à régler les pénuries immédiates d'aliments pour animaux. Une somme supplémentaire de 1,2 million de dollars sera rendue disponible aux agriculteurs de la région pour des mesures d'urgence visant à alimenter le bétail en eau et à acheter et installer de nouvelles clôtures afin de permettre aux animaux de paître en toute sécurité dans des emplacements de rechange.

Annexe 4 : Evolution des paramètres météorologiques



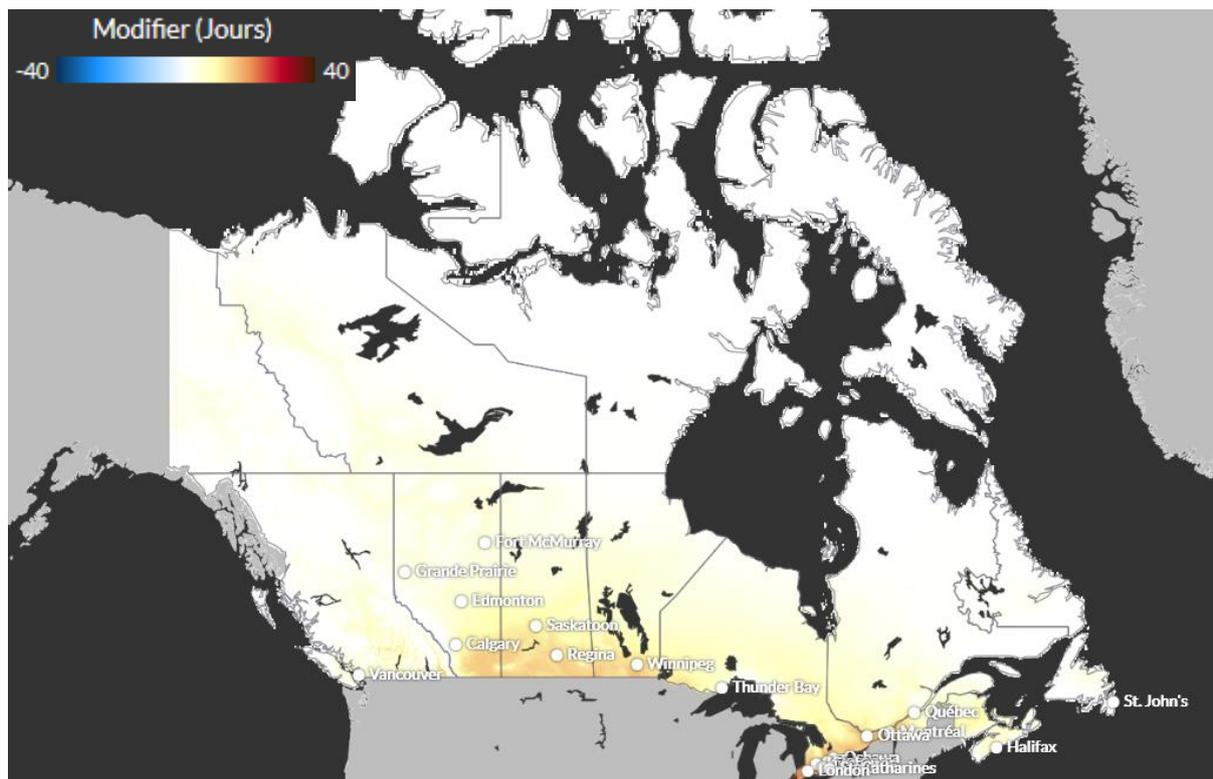
[Evolution de la saison sans gel au Canada sur la base d'un scénario d'émission RCP 4.5 \(diminution des émissions de gaz à effet de serre\) sur la période 2021-2050 par rapport à la période 1976-2016.](#)

Les changements de durée et du début de la saison sans gel ont un effet sur la vie végétale et animale, mais aussi sur notre expérience sociale, psychologique et physique relatif au changement des saisons. La durée moyenne de la saison de croissance (et sa variabilité d'une année à l'autre) est un facteur important à considérer lors de la sélection ou de la prévision des plantes qui pourraient bien croître dans une région. Une saison sans gel plus longue signifie que les plantes et les cultures ont une plus grande possibilité à compléter leur croissance et maturité. Les projections montrent globalement un allongement de la saison sans gel, la saison de croissance annuelle sera donc plus longue, et la période de temps froid sera plus courte.



[Evolution des précipitations au Canada sur la base d'un scénario d'émission RCP 4.5 \(diminution des émissions de gaz à effet de serre\) sur la période 2021-2050 par rapport à la période 1976-2016.](#)

Les modèles de précipitations sont essentiels pour de nombreuses problématiques, notamment la disponibilité de l'eau, la production végétale, la production d'électricité, la lutte contre les feux incontrôlés, l'accumulation de neige, les crues saisonnières et soudaines, ainsi que le risque de sécheresse à court et à long terme. Les précipitations devraient, sur la base de ce modèle, légèrement augmenter.



[Evolution du nombre de jours très chauds \(+30°C\) au Canada sur la base d'un scénario d'émission RCP 4.5 \(diminution des émissions de gaz à effet de serre\) sur la période 2021-2050 par rapport à la période 1976-2016.](#)

Des températures élevées et persistantes augmentent le risque de sécheresse, ce qui peut avoir un impact grave sur la production alimentaire et le risque de feux incontrôlés. Les températures élevées peuvent également mener à plus d'orages, augmentant les risques de crues soudaines, de foudre, de grêle et peut-être même de tornades. Les prairies seront les plus concernées par une augmentation des jours très chauds, qui devraient presque doubler. Le sud des prairies pourrait ainsi connaître entre 30 et 40 jours très chauds par an, contre une vingtaine en moyenne sur la période 1976-2005.